

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Les poissons et leurs habitats à l'étude dans la Petite rivière du Chêne

Plessisville, le 25 mars 2019 - Le Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC) a complété un projet d'étude et de caractérisation du poisson et de ses habitats dans le bassin versant de la Petite rivière du Chêne.

Plus spécifiquement, un portrait précis des espèces de poissons d'intérêt sportif (omble de fontaine, achigan à petite bouche et doré) et de leurs habitats a été réalisé et permet de cibler des actions d'amélioration de la qualité des cours d'eau et de mise en valeur pour les poissons.

Pour l'occasion, le GROBEC a caractérisé les principaux cours d'eau du bassin versant, soit la Petite rivière du Chêne, la rivière aux Ormes, la rivière Creuse, le ruisseau de l'Espérance et le ruisseau Castor.

Les résultats des pêches scientifiques réalisées à l'été 2018 indiquent la présence de 37 espèces de poissons dans le bassin versant de la Petite rivière du Chêne, dont le fouille-roche gris, une espèce à statut vulnérable. Cinq dorés jaunes et 161 achigans à petite bouche ont été recensés durant la même période. Seulement de jeunes spécimens d'achigans à petite bouche ont été observés dans la section aval de la Petite rivière du Chêne et dans la rivière aux Ormes, ce qui tend à prouver que l'espèce se reproduit avec succès dans le bassin versant. Aucun omble de fontaine n'a été pêché à l'été 2018.

Le faciès d'écoulement du bassin versant est très plat et uniforme. Une seule station possédait le ratio optimal de rapide et de fosse pour y accueillir un habitat propice à l'omble de fontaine. Au niveau de la granulométrie, le bassin versant est principalement composé de sable et de galets. 28% des berges des cours d'eau répertoriées dans le bassin versant avaient des bandes riveraines absentes ou déficientes, principalement dans les secteurs agricoles.

En regard des recommandations de cette étude, huit secteurs ont été identifiés pour y réaliser des actions de végétalisation et de stabilisation riveraine. Des recommandations de mise en valeur de la Petite rivière du Chêne, notamment par des accès pour les pêcheurs, ont aussi été émises pour trois sites. La réalisation d'aménagement pour le poisson dans le cours d'eau (seuil, déflecteur, etc.) est jugée non prioritaire.

Rappelons que le bassin versant de la Petite rivière du Chêne, d'une superficie de 443 km², est situé au nord-est de la zone Bécancour. La rivière prend sa source à Villeroy et parcourt près de 70 km avant de terminer sa course directement dans le fleuve Saint-Laurent à la hauteur de Deschaillons-sur-Saint-Laurent.

Ce projet est rendu possible grâce à l'appui financier et technique de la Fondation de la Faune du Québec, Héritage Faune, les MRC de Bécancour, de l'Érable et Lotbinière, les municipalités de Deschaillons-sur-Saint-Laurent, Parisville, Fortierville, Saint-Sophie-de-Lévrard et Manseau, le



ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec.

Le GROBEC est un organisme sans but lucratif ayant pour mandat de mettre en place la gestion intégrée de l'eau sur le territoire des bassins versants de la zone Bécancour. En concertation avec les acteurs de l'eau, l'organisme élabore un Plan directeur de l'eau et assure le suivi de sa mise en œuvre.

- 30 -

Pour information :

Emmanuel Laplante, chargé de projet PDE

Téléphone : 819 980-8038, poste 204

Courriel : emmanuel.laplante@grobec.org